Articles

Moins rouler en voiture pour préserver le climat

Avec quelques actions bien choisies, on peut arriver à moins rouler en voiture et économiser 1 tonne de CO_2 par voiture et par an. Et cela sans se priver de certains aspects pratiques de l'auto.

Moins rouler en voiture pour préserver le climat

Pour lutter contre le réchauffement climatique, il faut moins rouler en voiture. Ce n'est plus un secret. L'automobile est une source importante de gaz à effet de serre, principalement du CO_2, à cause du nombre de kilomètres parcourus chaque année. On émet 2100 kg de CO_2 tous les 15000 km en moyenne.[1]

L'idée n'est bien sûr pas de se priver de la voiture et de ses multiples services. Mais de l'utiliser de manière plus rationnelle. On cherche à diminuer le nombre de kilomètres parcourus, en particulier par des voitures lourdes, avec une seule personne à bord et aux heures de pointe.

Les entreprises et les pouvoirs publics peuvent aussi encourager (davantage) ces changements d'habitude.

> **> Voir d'autres idées avec nos 16 actions « Climat : arrête d'en faire des tonnes ! »**

Sommaire :

- Comment réduire ses kilomètres ?
  - Diminuer les émissions liées aux trajets domicile-travail
  - Varier les moyens de déplacements
  - Télétravailler
  - Éviter les petits trajets en voiture
  - Augmenter le nombre d'occupants
- Que font les entreprises ?
- Le rôle des pouvoirs publics

- -

Comment réduire ses kilomètres ?

Diminuer les émissions liées aux trajets domicile-travail

C'est l'un des choix les plus décisif mais aussi le moins évident : travailler près de son domicile (ou habiter près de son travail). Cela donne la possibilité d'utiliser les transports en commun ou d'y aller à vélo.

Parcourir quotidiennement 2 x 20 km[2] pour aller au boulot en voiture c'est déjà 8800 km et 1230 kg de CO_2 par an.

Et surtout, on gagne énormément en qualité de vie quand on atteint rapidement son travail, sans s'énerver, ni perdre son temps sur la route et dans les bouchons.

Varier les moyens de déplacements

Certains jours, la voiture est peut-être indispensable (rendez-vous en journée hors de la ville, grosses courses…). Mais ce n'est peut-être pas le cas tous les jours ?

Le vélo peut être une alternative écologique et rentable : faire 2 x 20 km deux fois par semaine représente 3520 km sur l'année. Si l'employeur donne une indemnité vélo de 0,23 €/km, on reçoit 800 €/an, nets d'impôts.

> Voir : Les avantages du vélo et du vélo électrique.

Télétravailler

Plutôt que se déplacer pour aller travailler, on peut rester travailler chez soi certains jours. Cela représente un gain de temps et des émissions en moins, pour autant que l'on soit attentif à l'utilisation du chauffage chez soi.

Près d'un belge sur six (17%) pratique déjà le télétravail[3], au moins une fois par semaine. Le potentiel est de 42% de télétravailleurs, ce qui permettrait de diminuer les kilomètres domicile-travail de plus de 16%.

Doubler le nombre de télétravailleurs permettrait même d'éviter 44 morts et blessés graves

par an sur les routes, d'après l'Institut VIAS.[4]

> **Lire aussi : Pourquoi encourager le télétravail ?**

Éviter les petits trajets en voiture

En Belgique, 60% des déplacements de moins de 5km sont effectués en voiture :

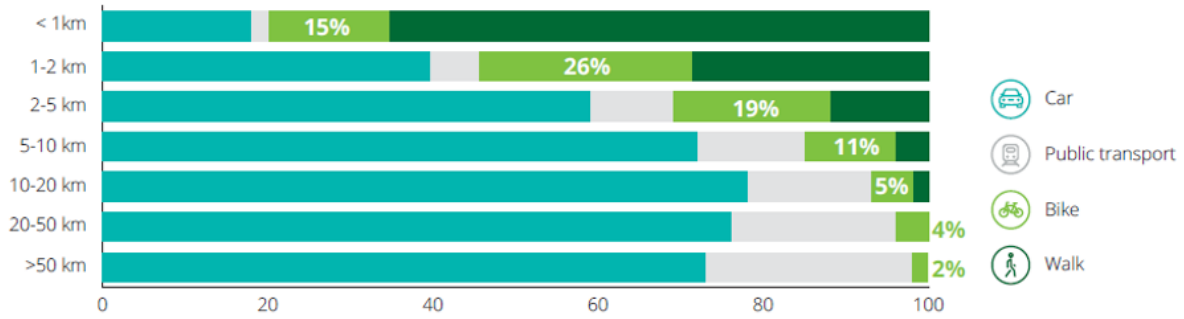

Source : A New Deal for Mobility in Belgium, Deloitte, mai 2019.

Ces petits trajets sont d'autant plus préjudiciables que la consommation et les émissions des véhicules sont plus élevées lors des premiers kilomètres (moteur froid). Ils usent aussi plus la voiture.

Alors que les alternatives ne manquent pas : marche à pied, vélo, engins de micro-mobilité (trottinette, gyroroue), transports en commun.

Les bénéfices sont multiples pour la santé : diminution de la pollution de l'air, des nuisances sonores et augmentation de l'activité physique.

Augmenter le nombre d'occupants

Trois-quarts des automobilistes roulent seuls dans leur voiture à l'heure de pointe. Si l'on pouvait mettre 2 ou 3 personnes par voiture, cela réduirait immédiatement le nombre de véhicules sur les routes, la congestion automobile et les émissions de polluants.

La grande difficulté est évidemment de faire coïncider les horaires et les trajets. Des applis comme Comon ou Kowo peuvent faciliter le covoiturage.

On y pense aussi pour la route des vacances, avec le très connu BlaBlaCar par exemple.

> **Lire aussi : Quels sites utiliser pour faire du covoiturage ou de l'autostop ?**

Que font les entreprises ?

Les entreprises n'ont aucun intérêt à ce que leur personnel arrive au travail stressé, en retard. Elles peuvent mettre en place diverses actions pour améliorer la mobilité de leurs travailleurs, à condition d'en avoir la volonté.

Par exemple :

- S’implanter dans des lieux accessibles sans voiture.
- Organiser des navettes d’entreprise pour véhiculer les travailleurs de et vers la gare la plus proche.
- Prévoir des infrastructures pour les cyclistes, telles que des parkings vélos sécurisés, des douches.
- Mettre à disposition des vélos (éventuellement électriques) pour les réunions et rendez-vous à proximité.
- Encourager le télétravail.
- Rejoindre ou créer un groupe de covoiturage. Un bel exemple est donné à Auderghem par l’association entre l’hôpital Delta, le Carrefour et la commune. Ces trois employeurs majeurs dans la commune utilisent Kowo pour mettre en relation 3000 covoitureurs potentiels.

Des fédérations d’entreprises comme la FEB et BECI expérimentent aussi les MaaS (Mobility as a service). Il s’agit d’une offre intégrée de transport qui facilite à la fois la vie des usagers et des Mobility Managers des entreprises. En gros, avec un ticket unique on peut utiliser tous les moyens de déplacements disponibles : transports en commun, véhicules partagés (vélos, scooters, trottinettes…). La facturation est centralisée et on peut même voir l’impact CO_2 de l’ensemble de ses déplacements.

> **Lire aussi : Comment encourager la mobilité durable de ses employés ?**

Pourtant, à côte de ces initiatives, un gros écueil demeure : les voitures de société. Elles posent particulièrement problème car cela incite les travailleurs qui en bénéficient à se déplacer systématiquement en voiture. D’autant qu’avec un carte essence en bonus, c’est entièrement gratuit. En subsidiant plus de 500 000 voitures de société, la Belgique fait fausse route.

Deux mécanismes récents visent à réduire l’emprise des voitures de société :

- Le **cash for car** permet à un travailleur de recevoir chaque mois une somme d’argent en lieu et place d’une voiture. Cette formule rencontre très peu de succès car avec 600€ nets/mois[5] on ne peut pas obtenir une voiture du même standing que la voiture de société. Moins de 0,1% des travailleurs bénéficiant d’une voiture de société ont choisi le cash for car.

- Le **budget mobilité** est plus complet. Le travailleur peut combiner différents modes de transports en panachant les possibilités suivantes :
    - Opter pour une voiture plus « écologique », par exemple une voiture électrique.
    - Choisir parmi des modes de transports durables : vélo, transports en commun, voiture partagée.
    - Recevoir le solde en espèces.

Le rôle des pouvoirs publics

Les pouvoirs publics ont des leviers décisifs en matière de mobilité.

Ce qui existe déjà en Belgique, mais pourrait certainement être amélioré :

- **Adapter la fiscalité** (taxes de mise en circulation et de de circulation, indemnité

kilométrique pour les déplacements à vélo, alternatives à la voiture de société).
- Utiliser le code de la route. En Région bruxelloise, la vitesse est réduite à **30 km/h** sur les voiries non structurantes. C’est tout bénéfice pour la sécurité routière et les usagers faibles (piétons, cyclistes).
- Exiger que les employeurs de plus de 100 personnes établissent un **plan de déplacements**.
- Permettre la **portabilité des frais d’enregistrement**. C’est l’un des outils pour favoriser le déménagement et lever un frein à une installation plus proche de son travail.
- Instaurer un **péage urbain « intelligent »** afin de faire payer davantage les véhicules en heure de pointe. C’est une possibilité qui est par exemple envisagée en Région bruxelloise.
- Développer l’offre et l’efficacité des transports en commun, mieux financer les sociétés de transports publics.
- Aménager et entretenir plus de pistes cyclables. Voir aussi : Il y aura plus de pistes cyclables en Wallonie

Du côté des voitures de société, une possibilité est de mettre en place une **taxation kilométrique intelligente** pour différencier les kilomètres professionnels et les kilomètres privés. Et rendre ainsi moins intéressants les déplacements privés en voiture de société. C’est une « voie du milieu » pour préserver l’industrie automobile mais cette solution ne remet pas en question l’existence des voitures de société…

Plus d'info

- Climat : arrête d'en faire des tonnes, la nouvelle campagne d'écoconso, avec des conseils pour diviser ses émission de gaz à effet de serre par 2 en 10 ans.

---

[1] Le parc automobile belge présente une émission moyenne de 140 g CO2/km. Source : ecoscore.be

[2] D’après une enquête de SD Works, la distance moyenne domicile-travail est de 20 km en Belgique

[3] D’après l’enquête 2018 du SPF Mobilité, disponible sur https://www.teletravailler.be

[4] Plus d’infos : https://www.teletravailler.be/avantages-limites/pour-la-societe

[5] L’allocation mobilité correspond à 20% des 6/7e de la valeur catalogue de la voiture de société ou 24% des 6/7e si le travailleur bénéficie d’une carte carburant. Pour une voiture d’une valeur de 40 000€ avec une carte carburant, le travailleur reçoit 685€ brut et 629€ net. Voir par exemple l’outil de calcule de Partena ou de SD Works (plus complet).